OFIB.FR

Titre Technicien en diagnostics immobiliers (Formation initiale E-learning) - Niveau 5 RNCP - Eqvt BAC +2

DURÉE
23,00000 jours (soit 161 heures)

PRIX
3 710 € par participant
Soit 4 452 € TTC
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ
- Professionnels du bâtiment et de l'immobilier
- Chefs d'entreprise souhaitant développer leur activité
- Salariés en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS
Être titulaire d'un titre de niveau 4
Ou avoir une expérience professionnelle de 1 an dans le secteur du bâtiment
Ou avoir suivi avec succès la formation remise à niveau « Connaissances du bâtiment »
Ou avoir suivi avec succès la formation conforme à l'annexe 1 de l'arrêté du 01 juillet 2024
Accessible par VAE (Validation des acquis de l'expérience)

PÉDAGOGIE
Alternance de vidéos, approfondissement des connaissances via un guide PDF, évaluations sous formes d' ateliers interactifs : QCM, images interactives, glisser-déposer, cas pratiques (..)

FORMATEURS
Diagnostiqueurs

ÉVALUATION ET SUIVI
Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

OBJECTIFS

Être capable de :

- Construire et remplir un questionnaire d'évaluation d'un bien immobilier
- Déterminer et recenser les diagnostics immobiliers à réaliser au moyen du questionnaire dans le but de vendre ou louer le bien
- Rédiger et proposer le devis - Préparer le dossier administratif du client (coordonnées, bien etc.)
- Vérifier les données du bien avec le client
- Effectuer l'état des lieux du bien avec le client (vérification des accès et des modalités d'intervention)
- Signer l'ordre de mission avec le client
- Utiliser les appareils de mesure
- Réaliser le croquis sur un logiciel professionnel
- Réaliser la mission de repérage
- Effectuer et restituer le Bilan diagnostic oral avec le client
- Rédiger des rapports pour chaque diagnostic effectué et d'un bilan global au client en intégrant les recommandations
- Mettre en place des veilles en diagnostics immobiliers
- Réaliser la gestion administrative
- Suivre les validités des certifications
- Analyser le marché actuel du diagnostic immobilier
- Rechercher de nouveaux marchés et clients
- Fidéliser ses apporteurs d'affaire et sa clientèle
- Déterminer des objectifs d'activité professionnelle
- Mettre en place des veilles en diagnostics immobiliers.

PROGRAMME

Diagnostic Electricité : État de l'installation intérieure d'électricité (3 jours)

Diagnostic Gaz : État de l'installation intérieure de gaz (3 jours)

Diagnostic Énergie : Diagnostic de Performance Énergétique (8 jours dont 4 jours de théorie et 4 jours de pratique)

Diagnostic Amiante : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant-vente : MPCA (3 jours)

Diagnostic Plomb : Constat des Risques d'Exposition au Plomb (3 jours)

Diagnostic Termites : Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments (3 jours)

Présentation métier (3 heures)

VALIDATION

Titre professionnel de niveau 5 inscrit au RNCP - équivalence BAC + 2

Code CPF : 36216

Formation certifiée conforme à la réglementation par un organisme accrédité COFRAC (Global Certification - OFDTI)

Datadock GLOBAL CERTIFICATION® 99% TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS EN 2021 79% TAUX DE PLACEMENT 4.4/5 TAUX DE SATISFACTION ANOTEA

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (…). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

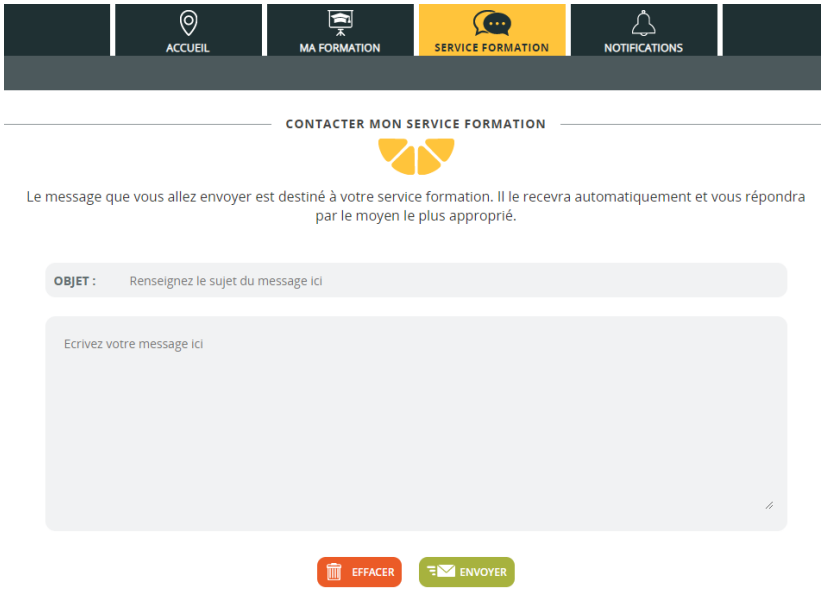

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score…). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.